

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

#### **Arrêté du 9 mars 2018 portant nomination dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects**

NOR : CPAD1808147A

Par arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 9 mars 2018, M. Luc COPER, administrateur supérieur des douanes et droits indirects à Clermont-Ferrand (direction régionale des douanes de Clermont-Ferrand), est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects à Lyon (direction régionale des douanes de Lyon), pour exercer les fonctions de directeur régional, en remplacement de M. Pascal REGARD.

Il est nommé dans cet emploi pour une durée maximale de cinq ans, renouvelable dans la limite d'une durée totale d'occupation du même emploi de huit ans.